

RAPPORT ANNUEL

2006/2007



financement

\$





MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le Réseau québécois des OSBL d'habitation termine l'année 2007 sous le signe de la victoire et de la reconnaissance.

Cette année, nous avons finalement obtenu l'adoption de la politique tant attendue pour le soutien communautaire en logement social. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine où tous ensemble nous avons travaillé à la mise sur pied d'un tel cadre de référence.

Victoire, parce que cette politique permettra enfin à nos membres de soutenir les milieux de vie que nous administrons à tous les jours. Lorsque, comme moi, on sait que les OSBL d'habitation sont partis de rien il y a de cela plus de 15 ans et que l'on se voit enfin reconnaître cette place essentielle dans l'amélioration de la qualité de vie des plus vulnérables, on est prêt à sabler le champagne surtout lorsque l'on obtient un montant d'argent rattaché à ce cadre national.

Il s'agit d'une grande avancée pour le mouvement des organismes sans but lucratif d'habitation dont les acteurs ont initié cette bataille il y a plus de 15 ans. Dès la fin des années 1980, la

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal enclenchait les premières réflexions afin de nommer des actions de soutien à la personne qui se faisaient, alors, dans des logements offerts à des personnes itinérantes. Longtemps la FOHM a porté seule cette idée, jusqu'à ce que le Réseau québécois des OSBL d'habitation fasse écho à ce plaidoyer donnant ainsi une force supplémentaire aux diverses revendications soutenues par les partenaires du logement social.

Le cadre de référence sur le soutien communautaire est une première et les innovations sont parfois plus difficiles à mettre en œuvre. Car le véritable défi à compter d'aujourd'hui sera dans son application. Si le ministère de la Santé a bien compris notre réalité, bien des acteurs régionaux de ce très vaste réseau de la santé n'ont pas encore cette compréhension. Il nous faudra donc expliquer encore et encore avant que tous les intervenants dans les Agences de santé aient bien compris.

Quand même, cette politique est d'autant plus importante qu'elle reconnaît enfin le logement comme déterminant de la santé des gens. De

telles pratiques constituent des approches efficaces pour prévenir le recours à des ressources de santé plus lourdes. Ainsi, nous aurons donc tous contribué à la création d'une superbe innovation sociale.

Je remercie infiniment le directeur général du Réseau, Monsieur François Vermette, et toutes ses troupes pour le travail incommensurable accompli tout au long de ces années et particulièrement celle qui vient de s'écouler. Merci aussi aux membres du conseil d'administration, merci à toutes nos fédérations régionales, merci aux membres qui composent notre grand réseau et pour qui et avec qui nous formons une si belle équipe.

Nous faisons partie de la solution et espérons que la concertation sera intensifiée et privilégiée.

Bravo à cette belle réalisation et merci à tous pour votre collaboration.

Myrtha Laflamme
Présidente



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de la dernière année, la doyenne des fédérations de notre organisation, la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), a célébré ses vingt ans. Depuis sa création, à la fin des années 1980, le mouvement des OSBL d'habitation a en effet constitué le moteur d'une innovation sociale qui a fait ses preuves : **le logement social avec soutien communautaire.**

L'année qui se termine est significative à cet égard pour le Réseau québécois des OSBL d'habitation puisqu'elle a débuté avec la tenue du colloque *PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE, LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, LA SOLUTION POUR VIVRE MIEUX.* En effet, le 9 novembre 2006, le Réseau québécois réunissait plus de 350 personnes venues à Montréal pour faire le point sur le soutien communautaire en habitation. Cet événement, de l'avis général, a permis au mouvement québécois des OSBL d'habitation d'acquiescer véritablement ses lettres de noblesse ! Le colloque a été l'occasion de dévoiler les premiers résultats du portrait exhaustif des OSBL d'habitation au

Québec et de l'offre du soutien communautaire. Cette recherche nous a permis d'augmenter le nombre d'OSBL d'habitation connus qui se chiffre maintenant à plus de huit cent trente organismes qui gèrent quelque 1600 projets d'habitation totalisant près de 32 000 unités de logement et deux milliards de dollars d'actifs. Un actif communautaire de première importance tant au niveau social qu'au niveau économique.

Poursuivant sa croissance, le Réseau a déménagé dans de nouveaux locaux le 1^{er} septembre dernier. En quittant le Manoir Charles Dutaud qui nous hébergeait depuis nos tout débuts, nous avons laissé derrière nous un milieu de vie qui nous a soutenu pendant 7 ans. Je tenais à les en remercier en particulier le directeur M. Serge Bergeron, pour son appui indéfectible au Réseau.

Cette croissance interne est le fruit d'une augmentation de notre membership. Le Réseau québécois des OSBL d'habitation compte maintenant parmi ses membres plus de 41 % des organismes du genre au Québec. Ce taux de pénétration a

doublé depuis 4 ans et devrait dépasser les 50 % au cours de la prochaine année. Cet effort conjugué de toutes les fédérations nous permet d'avoir plus de poids dans les débats publics. L'adoption prochaine du cadre de référence sur le soutien communautaire et son financement à hauteur de 5M\$ par année par le ministère de la Santé et des Services sociaux constitue notre plus grande victoire depuis la création du Réseau. Les quelque 347 organismes membres du Réseau québécois auront ainsi contribué à l'adoption, dans sa forme, de ce qui deviendra à terme une politique unique en Amérique du Nord.

François Vermette
Directeur général

VIE ASSOCIATIVE

Au cours de l'année qui se termine, la vie associative au sein du Réseau québécois a maintenu la cadence. Elle s'est de nouveau affermie grâce à la contribution de plusieurs comités ainsi que de nombreuses rencontres dans la plupart des régions du Québec. Et, bien qu'il soit toujours constitué de sept fédérations régionales d'OSBL d'habitation, le Réseau québécois compte de plus en plus de membres qui ne sont pas regroupés au sein d'une fédération régionale.

Les membres du conseil d'administration ont conservé le même rythme de travail, adopté au cours des années précédentes, en se réunissant à six reprises et en confiant au comité exécutif le soin de tenir d'autres rencontres. De ces rencontres de travail émergera d'ailleurs d'ici peu une politique salariale qui sera alors proposée au conseil.

Par ailleurs, les directions des fédérations ont poursuivi leurs rencontres régulières d'échange au sein du comité des fédérations.

Le Réseau a également défini les mandats et soutenu les travaux de comités ad hoc, notamment ceux du soutien communautaire, des assurances ainsi que du nouveau comité financement et développement.

Le comité assurances a eu fort affaire dans les discussions qui ont mené à l'adhésion de la FOHM au programme d'assurances Sékoia.

Le comité financement et développement s'est, quant à lui, penché sur la meilleure façon de desservir les OSBL des régions où il n'y a pas de fédération en ce moment. Toutes nouvelles initiatives doit être financées et c'est le 2^e mandat de ce comité qui s'est, entre autre, penché sur de possibles

formules de péréquation de la contribution au secteur.

L'assemblée générale du 5 décembre 2006 a été l'occasion d'entériner les modifications aux règlements généraux du Réseau qui ont été mis à jour. Cette même assemblée a adopté la déclaration de principes des OSBL d'habitation, un projet dans les cartons du Réseau depuis sa création. Les nouveaux membres devront, dorénavant, adhérer à cette déclaration de principes.

Par ailleurs, le Réseau a poursuivi les efforts qu'il consacre à l'amélioration des échanges entre fédérations, notamment par le biais de courriels et la mise en place de diverses listes de diffusion.



REPRÉSENTATION



Au cours de l'année, deux dossiers ont plus particulièrement retenu notre attention : la reconnaissance d'une politique de soutien communautaire et la poursuite de la production de logements sociaux par le biais du programme AccèsLogis.

Le Réseau a œuvré sans relâche à la reconnaissance et au financement du soutien communautaire en habitation. L'organisation du colloque PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE, en novembre 2006, constitue à cet égard un fait d'armes inédit qui a permis de réunir au-delà de 350 personnes. Il a aussi veillé constamment à émettre des commentaires constructifs propres à l'établissement d'un Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement qui verra le jour sous peu. Il a aussi soutenu son action par de multiples rencontres avec des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux

(MSSS) ainsi que de la Société d'habitation du Québec.

Le budget du gouvernement du Québec puis les élections provinciales ont été l'occasion de cristalliser une coalition avec nos proches partenaires que sont l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) auxquels se sont joints le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Cette coalition de représentants du milieu de l'habitation communautaire a exercé activement des pressions sur le gouvernement québécois afin que celui-ci maintienne ses efforts dans le financement d'unités de logement communautaire. Une campagne d'envois de lettres ainsi qu'une conférence de presse à Québec en plus des rencontres avec la direction de la Société

d'habitation du Québec (SHQ) ont émaillé une saison fort chargée. Et les résultats sont là : nous avons obtenu le renouvellement du programme AccèsLogis pour une autre année. L'engagement à long terme que nous souhaitions obtenir ne nous a pas été accordé.

La poursuite du développement de logements communautaires reste incertaine malgré les avancées que nous avons eues cette année et nos représentations auprès du gouvernement devront se poursuivre.

Les obstacles restent nombreux : la mise en place du Cadre de référence sur le soutien communautaire et la certification des résidences pour personnes âgées constituent de grands défis d'arrimage avec le réseau de la santé.

REPRÉSENTATION

Si le Réseau a atteint l'âge de raison l'an dernier, il détient maintenant toute la maturité pour engager les discussions afin de définir la place de chacune de ses entités dans les stratégies nationales. L'unité de corps qui en résulte jusqu'ici entre le Réseau et les fédérations régionales est très probante. Les contributions de chacun ont permis au Réseau de faire croître l'influence des OSBL d'habitation à tous les niveaux.

Le Réseau a maintenu sa présence au conseil d'administration du Fonds québécois de l'habitation communautaire ainsi qu'au Chantier de l'économie sociale. Il maintient toujours, par ailleurs, une présence au sein de Rose d'Or et du comité sur les besoins en formation des résidences privées pour personnes âgées afin d'y faire valoir les intérêts des OSBL d'habitation. Bien que Rose d'Or, semble-t-il, disparaîtra

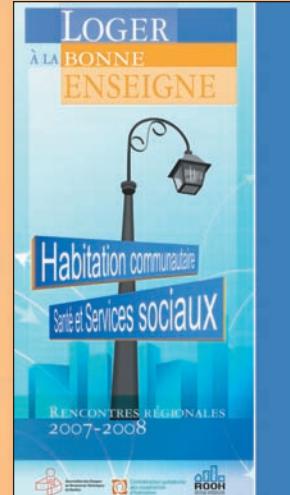
avec la mise en place de la certification, les discussions avec la FADOQ devront se poursuivre. Le Réseau travaille également à développer des relations soutenues avec des regroupements communautaires, notamment avec le Réseau Solidarité Itinérance.

Le Réseau siège aussi au Comité consultatif sur la modernisation des services et des programmes de la Société d'habitation du Québec. Cette dernière verra le quart de son personnel être éligible à la retraite d'ici trois ans, et tous les postes ne seront pas renouvelés. La restructuration nécessaire de la SHQ aura des impacts sur les OSBL d'habitation sous convention avec la SHQ d'où notre présence au comité.

L'organisation s'est aussi donné comme priorité en 2006-2007 d'élaborer une stratégie d'action à l'égard des relations entre le réseau de la Santé et des Services

sociaux et les organismes sans but lucratif d'habitation. Le bulletin LE RÉSEAU de mars dernier abordait d'ailleurs largement ce thème.

La question de la certification des résidences pour personnes âgées a été abordée lors de rencontres avec le MSSS et certaines modifications au projet de règlement ont été apportées en faveur des OSBL d'habitation pour aînés. Nous n'avons pas fini de mesurer les impacts de cette certification sur nos membres et la prochaine année, qui en est une d'implantation, sera cruciale à cet effet.



DÉVELOPPEMENT

Le développement a été au cœur des actions de notre organisation cette année. À la suite du grand succès connu par le colloque national de novembre 2006, l'équipe a tenu une campagne de recrutement. Dès janvier 2007, l'envoi de lettres et d'exemplaires du bulletin, autant dans les régions fédérées que dans celles ne l'étant pas, a été suivi d'appels téléphoniques, effectués par le

cois des OSBL d'habitation s'est élargi et son membership est passé d'un peu plus de 300 organismes en octobre 2006 à quelque 347 un an plus tard. D'autres opérations du même acabit sont aussi actuellement en cours.

Les objectifs de consolidation des sept fédérations d'OSBL d'habitation existantes ont mené au développement d'instruments

important outil de développement s'est vu enrichi des nouvelles informations disponibles sur notre Intranet (section réservée aux membres seulement).

Par ailleurs, le conseil d'administration a exploré la possibilité de tenir un événement national sur une base récurrente à la suite du succès qu'a connu le colloque PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE en novembre dernier. Le conseil a mandaté l'équipe de permanents du Réseau pour élaborer la première ébauche d'un événement national en 2008. Aussi, d'autres besoins évoqués par certaines fédérations sont actuellement discutés au sein du comité des fédérations.

CROISSANCE DU MEMBERSHIP AU 30 SEPTEMBRE 2007					
TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ			TAUX DE PÉNÉTRATION		
FÉDÉRATION	NOMBRE D'ORGANISMES	NOMBRE D'UNITÉS	NOMBRE D'UNITÉS PAR TERRITOIRE	TAUX DE PÉNÉTRATION	TAUX DE CROISSANCE MOYEN DU MEMBERSHIP
MEMBRES					
FOHM	102	5 384	12 057	44,65%	22%
FROHQC	79	2 994	4 825	62,05%	
FOHRJS	28	848	2 677	31,68%	
FROH	29	584	1 663	35,12%	
ROHSCO	18	451	1 759	25,64%	
FLOH	17	390	948	41,14%	
FROHMCQ	22	1 075	1 591	67,58%	
RQOH	52	1 613	6 325	25,50%	
	347	13 339	31 845	41,89%	

Réseau ou les fédérations régionales concernées, qui ciblaient les projets fédéraux (plus de 200 organismes).

Cette opération a permis d'établir des relations avec de nombreux organismes, si bien que les résultats se sont soldés par des adhésions bien sûr, mais a également nourri ces contacts par l'organisation de formations ou la vente de publications. Ainsi, le rayonnement du Réseau québé-

spécifiques qui s'intégreront dans une future trousse d'outils en relation avec la fin des conventions liant la SCHL à de nombreux organismes au cours des prochaines vingt-cinq années.

Sur le plan de l'informatique, le Réseau québécois a mis à la disposition des fédérations sa base de données, continuellement mise à jour, sur les OSBL d'habitation au Québec. Cet

Le Réseau maintient toujours un panier de services communs pour les OSBL d'habitation des régions non fédérées bien sûr, auxquels s'ajoutent localement les services négociés directement par chaque fédération. Toujours à l'affût des nouvelles ententes qui intéressent les fédérations d'OSBL d'habitation, le Réseau a fait produire de nouveaux dépliants décrivant les services offerts par les fédérations ainsi que par le Réseau afin de soutenir la promotion des avantages d'un Club Privilèges.

Par ailleurs, le programme d'assurances habitation pour les OSBL d'habitation, ASSURANCES SEKOIA, en vertu de l'entente conclue avec la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal en cette matière, a étendu son territoire à l'île de Montréal. L'Association des services de réhabilitation sociale du

Québec s'est également jointe au programme Sékoia. Ainsi, ses membres qui offrent du logement de transition ont accès à un produit d'assurance adapté à leurs besoins particuliers. Les efforts de promotion se poursuivent, bien sûr, tout comme ceux effectués pour consolider le programme de services financiers J'AI UN PLAN avec la Caisse d'économie Solidaire Desjardins.

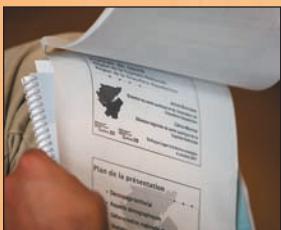
En effet, ce dernier a récemment fait l'objet d'une analyse et d'une révision complète afin d'établir, dans quelques semaines, les multiples avantages financiers qu'il sera en mesure d'offrir aux OSBL en vertu de notre partenariat.

Le lancement de la collection de guides LES MEILLEURES PRATIQUES en 2006 a été suivi d'efforts de promotion ainsi que de la préparation de deux nouveaux

titres en cours de rédaction. Les six premiers numéros sont disponibles sur demande.



RECHERCHE, FORMATION ET ÉVÉNEMENTS



Il nous faut souligner, encore une fois, la tenue du colloque Parce que l'avenir nous habite qui a été un franc succès. C'était la première fois que les OSBL d'habitation avaient accès à un événement aussi important préparé spécifiquement pour eux. L'organisation du colloque a mobilisé l'équipe entière tout l'automne, mais le résultat était au-delà des attentes.

Le colloque était l'occasion de dévoiler les premiers résultats de la recherche sur les pratiques de soutien communautaire dans les OSBL d'habitation. La recherche a été lancée en juin dernier. La publication d'une série de fascicules thématiques a permis l'accès d'un plus large public à un important élément de notre connaissance collective de ce secteur clé de l'économie sociale au Québec.

En parallèle, l'équipe a assuré la planification de 6 rencontres régionales, qui se tiendront d'ici septembre 2008, portant sur les arrimages entre l'habitation communautaire et le réseau de la Santé et Services sociaux. Les colloques LOGER À LA BONNE ENSEIGNE ont commencé à sillonner le territoire québécois. Le comité organisateur est formé de représentants de l'AGRTQ, de la

CQCH, de la SHQ, du MSSS et bien sûr du Réseau. C'est ce dernier qui a le mandat d'organiser les rencontres régionales. La première s'est tenue à Alma le 9 juin dernier et réunissait plus de 100 personnes. La seconde, qui doit se tenir à Québec le 4 octobre réunira plus de 200 personnes. Quatre autres rencontres auront lieu d'ici septembre 2008. L'intérêt manifesté par les OSBL d'habitation dans ces rencontres nous démontre la pertinence de celles-ci. Le vaste sujet des relations des OSBL d'habitation avec le réseau de la santé peut y être abordé dans un contexte qui favorise la compréhension mutuelle et les rapprochements.

Le Réseau québécois s'est également associé à diverses recherches et groupes afin d'approfondir le savoir québécois et favoriser les échanges avec le milieu universitaire. Ainsi, il a participé à l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) en économie sociale, en particulier au chantier sur l'habitat ainsi qu'à celui sur les services aux personnes et a maintenu ses liens avec le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS). Un projet de livre de l'ARUC sur le logement communautaire est d'ailleurs actuellement en chantier.

Sur le plan de la formation, de nouvelles sessions sur la certification des résidences pour personnes âgées ont été développées et se sont ajoutées à notre menu de formations offertes *À la carte*. D'autres séances ont aussi été offertes dans des régions non fédérées (Grande-Vallée, Dégelis et Terrebonne) ainsi que par le biais des fédérations elles-mêmes.

La recherche a également soutenu la production et la diffusion des contenus produits par le Réseau : formations, mémoires, base de données, guides, bulletins et colloques. À partir des besoins et des stratégies du mouvement, l'organisation a aussi établi une liste de recherches et de projets à initier et elle a identifié les sources potentielles de financement.

Notre collaboration avec les Rendez-vous annuels de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay s'est poursuivie cette année. Les Rendez-vous annuels ont permis de rejoindre près de 1000 bénévoles et employés travaillant auprès de personnes âgées dans dix régions du Québec pour des journées de ressourcement et de formation.

COMMUNICATION

Saisir toutes les occasions et les opportunités d'accentuer la présence et la visibilité du Réseau québécois des OSBL d'habitation sur la place publique a conduit aux résultats mesurés par ce dernier en 2006-2007. Le bulletin LE RÉSEAU a été au cœur de cette stratégie et son financement a été grandement consolidé alors que sa politique éditoriale a été délibérément orientée vers la diffusion des réalisations des OSBL d'habitation.

L'adoption d'une approche par dossier thématique a permis de renforcer son impact et son influence dans le milieu. Si le premier numéro de l'année était consacré essentiellement au colloque PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE, les trois autres numéros ont permis d'aborder la délicate question des liens entre les secteurs de l'habitation et celui de la santé, la problématique de la fin des accords d'exploitation des projets fédéraux au cours des deux prochaines décennies, ainsi qu'un état de la situation dans

les OSBL d'habitation vingt ans après l'Année internationale des sans-abri.

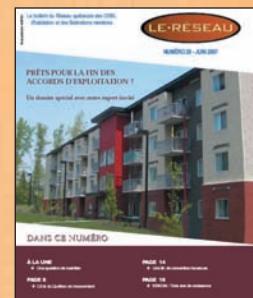
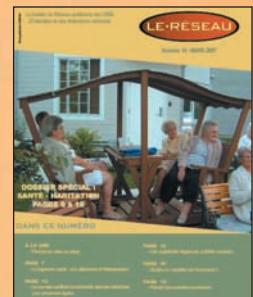
Cette approche a été réalisée grâce aux collaborations habituelles des fédérations régionales d'OSBL et de certains organismes membres ou partenaires. Par ailleurs, les revenus publicitaires du RÉSEAU ont connu une augmentation de plus de 125 % et l'ensemble des annonces publiées fait dorénavant toujours l'objet d'un contrat annuel de publication garantissant ainsi que cette hausse soit déterminante pour le développement ultérieur du magazine.

Deux nouveaux guides de la collection LES MEILLEURES PRATIQUES sont actuellement en cours d'édition, l'un faisant suite à l'opuscule à propos de la dotation et la rémunération du personnel dans les OSBL d'habitation, et l'autre traitant de la délicate question du bon usage à faire des renseignements personnels au sein des organismes.

Les interventions publiques du Réseau québécois des OSBL

d'habitation ont attiré l'attention. Des reportages ont été lus, vus et entendus à l'occasion du colloque national sur le soutien communautaire de l'automne 2006. La campagne pour la reconduction du programme AccèsLogis à l'hiver et au printemps 2007 nous a aussi valu d'autres succès. Plus de treize communiqués de presse ont été émis au cours de l'année. Les efforts consacrés à la consolidation de l'image corporative adoptée l'année précédente, ont également livré leurs promesses.

Au cours des prochaines semaines, le Réseau publiera une brochure faisant la promotion des OSBL d'habitation et il consacrera les mois à venir à la mise à jour et à l'amélioration de son site Internet.



FINANCES

Au chapitre du financement, la diversification des sources de revenus du Réseau demeure la clé de sa consolidation.

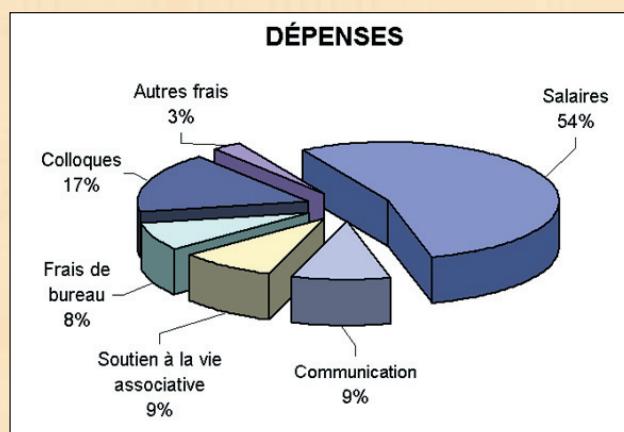
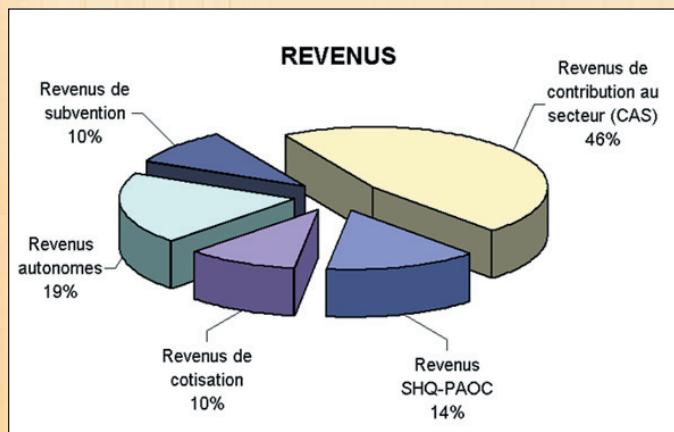
Après des années fastes, la contribution au secteur (CAS), découlant du programme AccèsLogis, a enregistré une baisse significative et les nuages qui s'amoncellent à l'horizon n'annoncent pas encore d'éclaircies prochaines. Après l'année 2005-2006, qui était la plus bénéfique à ce jour, nous sommes retombés sous le niveau de nos prévisions d'où un manque à gagner cette année. Nos revenus de sources autonomes ont

augmenté mais ceux-ci ne suffiront pas si la contribution au secteur devait poursuivre son déclin. Ces revenus autonomes sont en augmentation partout, les revenus de cotisation bien sûr puisque nous avons de plus en plus de membres, nos revenus publicitaires, nos revenus de services et cette année, nos revenus provenant des inscriptions au colloque PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE.

Le programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) de la SHQ qui doit assurer notre financement gouvernemental de base est resté

désespérément au même niveau, représentant cette année à peine 14 % de nos revenus. Nos demandes sont dorénavant centrées sur la bonification du PAOC en respect de la politique de l'action communautaire autonome.

De façon générale, notre situation financière est bonne et les réserves constituées depuis cinq ans nous permettent d'assumer sans problème notre déficit de l'année.



GESTION INTERNE

L'évènement de l'année est sans conteste le déménagement du Réseau dans de nouveaux locaux. Hébergé pendant près de sept ans au Manoir Charles Dutaud, le Réseau avait besoin d'espaces qui dépassaient les capacités du Manoir.

Les nouveaux locaux, rue Ontario Est à Montréal, nous permettent de tenir des réunions sans avoir à louer de salle et de loger notre personnel confortablement.

Le Réseau québécois a poursuivi au cours de l'année la mise à jour de ses équipements. Il va sans dire que le déménagement de ses bureaux a consacré son indépendance sur les plans informatique, technique, etc.

Les travaux engagés pour adopter une politique salariale sont presque terminés et permettront prochainement d'introduire une politique d'évaluation annuelle au sein du personnel. Les politiques de gestion de l'organisme seront aussi regroupées prochainement dans un guide.



De gauche à droite :
Émilie Roy, Myriam Lalonde, François Vermette,
Marie-Noëlle Ducharme et Richard Saulnier

Au Réseau, ça déménage !



À partir du 1^{er} septembre 2007



CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche à droite :

Benoît Fortin, Deny Lépine, Odile Bourdages, Mariette Héraut, Myrtha Laflamme, Gervais Darisse, Monique Lacroix, Olivier Loyer et Claudine Laurin. Absent sur la photo : Guy Gagnon.

COMITÉ EXÉCUTIF

MARIETTE HÉRAUT
FOHRJS - Vice-présidente

MYRTHA LAFLAMME
FROHSLJCCCN - Présidente

DENY LÉPINE
FROHQC - Trésorier

COMITÉ SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

SERGE BERGERON
MANOIR CHARLES
DUTAUD

BENOIT FORTIN
ROHSCO

MYRTHA LAFLAMME
FROHSLJCCCN

CLAUDINE LAURIN
FOHM

COMITÉ DES FÉDÉRATIONS

LUC BLACKBURN
FROHSLJCCCN

ODILE BOURDAGES
FROHQC

GUY GAGNON
FROHMCQ

MARIETTE HÉRAUT
FOHRJS

CLAUDINE LAURIN
FOHM

OLIVIER LOYER
FLOH

NATHALIE SAUVÉ
ROHSCO

COMITÉ ASSURANCES

LOUISE GRATON
FOHM

OLIVIER LOYER
FLOH

DENY LÉPINE
FROHQC

MARIETTE HÉRAUT
FOHRJS

DENIS LEMYRE
FOHM

FRANÇOIS VERMETTE
RQOH

COMITÉ RECHERCHE

**MARIE-NOËLLE
DUCHARME**
RQOH

LUCIE DUMAIS
UQAM

CLAUDINE LAURIN
FOHM

FRANÇOIS RENAUD
SHQ

FRANÇOIS VERMETTE
RQOH

COMITÉ NATIONAL LOGER À LA BONNE ENSEIGNE

ANDRÉE LÉVESQUE
AGRTQ

ODETTE PERRON
MSSS

CLAUDE ROY
SHQ

FRANÇOIS VERMETTE
RQOH

NATHALIE VERRET
CQCH

COMITÉ FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

LUC BLACKBURN
FROHSLJCCCN

ODILE BOURDAGES
FROHQC

GERVAIS DARISSE
RÉGIONS NON-FÉDÉRÉES

MARIETTE HÉRAUT
FOHRJS

DENY LÉPINE
FROHQC

OLIVIER LOYER
FLOH



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

533, rue Ontario Est, Bureau 206, Montréal (Québec) H2L 1N8
Téléphone : 514 846-0163 / Télécopieur : 514 846-3402
Courriel : rqoh@rqoh.com / Internet : www.rqoh.com